

AUXILIAIRE DE L'ENFANCE

- NIVEAU :** Enseignement secondaire supérieur
- TITRE DELIVRE :** Certificat d'Auxiliaire de l'enfance spécifique à l'Enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.
- VOLUME HORAIRE :** cours : 640 périodes (pendant les jours scolaires).
stages : 604 périodes (certains stages se déroulent pendant les vacances scolaires).
- DUREE :** **18 mois**
- DATES :** **Séance d'information le 11/02/2019 à 10h**
Test d'admission le 25/02/2019 à 9h
Rentrée le 11/03/2019 à 9h00

PERIODICITE/ORGANISATION :

De mars à fin juin : UE1, UE 2, UE 3. Cours de 8h45 à 16h30, les jours scolaires. Stages : 5 jours consécutifs pour le stage d'observation.

A partir de septembre : cours les jeudis et vendredis de 8h45 à 16h30. Stage : les lundis, mardis et mercredis.

Voir organigramme en page 2.

PREREQUIS :

Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année considérée.

Etre en possession du CESI, C2D, CTSI sinon test d'admission.

DROIT D'INSCRIPTION :

39,80€ pour l'UE1 - Gratuité pour les exonérables

69,70€ de mars à juin.

Le montant du DI peut être soumis à révision par les autorités compétentes

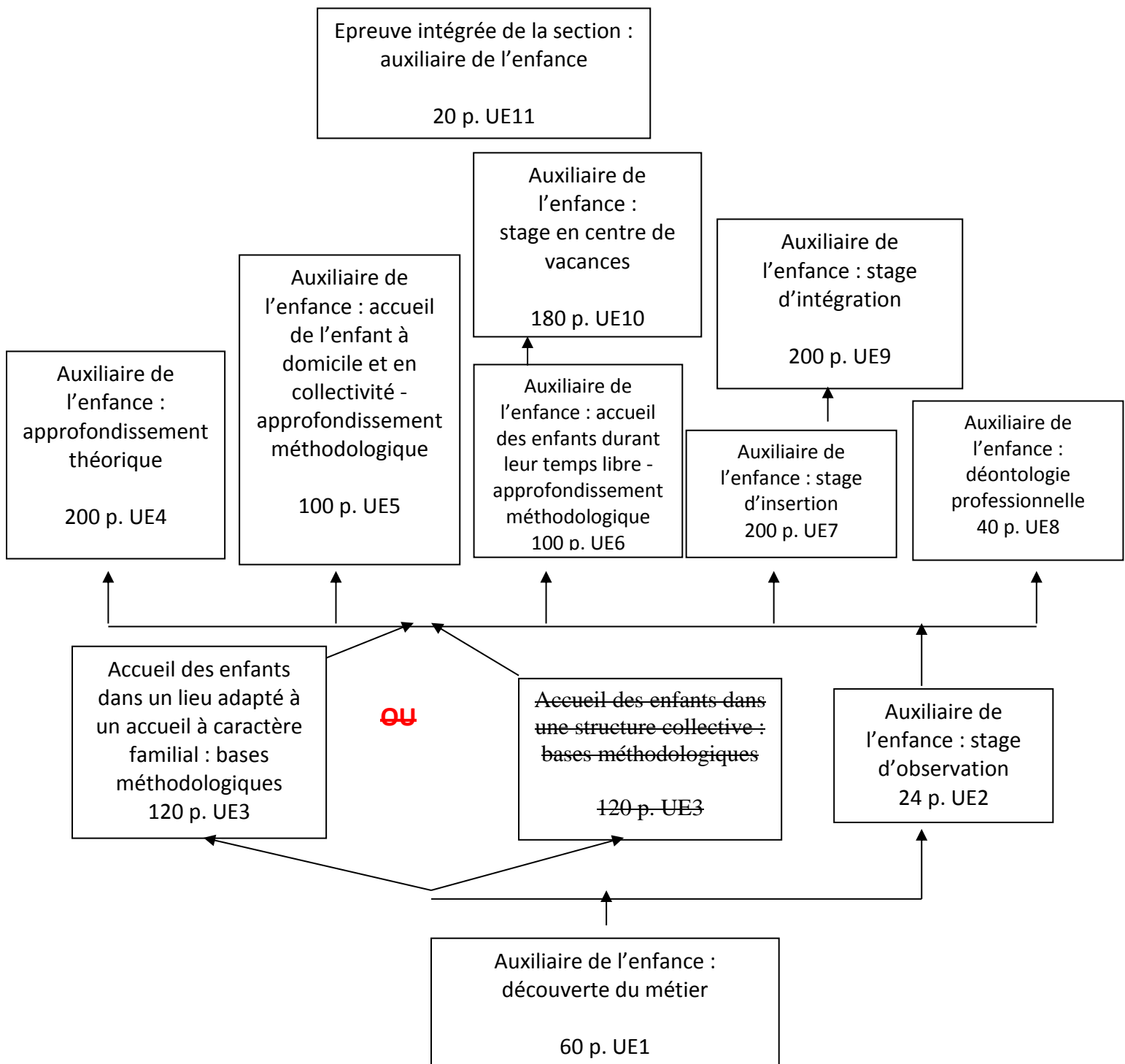
PARTICULARITES :

Formation finalisée par un travail de fin d'études présenté devant un jury. L'étudiant cherche son lieu de stage (à faire valoriser par un professeur de pratique professionnelle). Possibilité de réaliser des stages pendant les vacances scolaires.

DEBOUCHES :

Milieux d'accueil des enfants de 0 à 6 ans : crèches, crèches parentales, pré-gardiennats, maisons d'enfants, maisons communales d'accueil de l'enfance, halte-garderie ; Accueil des enfants durant leur temps libre : accueil extrascolaire, école des devoirs ; Centre de vacances; Accueil d'enfant(s) dans un cadre à caractère familial ; Service de garde d'enfant malade,...

AUXILIAIRE DE L'ENFANCE : organigramme



AUXILIAIRE DE L'ENFANCE

Test d'admission –2019

1. Test écrit le 25/02/2019 à 9h00

Au départ d'un document écrit traitant de l'enfance :

- dégager les idées principales du texte ;
- répondre à des questions en faisant appel exclusivement au texte remis ;
- poser une réflexion critique sur ce texte ;
- utiliser les règles élémentaires de syntaxe de la langue française.

2. Affichage des résultats le 1/03/2019 à 12h00.

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone ou par mail